



**TROISIEMES  
ET  
QUATRIEMES  
2020 - 2021**

**Collège Saint-Hubert  
Avenue Charle-Albert, 9 – 1170 Bruxelles  
02 660 19 40**

Chers parents,  
Chers élèves,

Au terme du 1<sup>er</sup> degré d'observation, vous serez amenés à réaliser un choix d'orientation. Des séances d'information auront lieu selon le calendrier suivant :

### **Le vendredi 14 février 2020**

Présentation de Mme Abid (coordinatrice du 2<sup>e</sup> degré) à l'Espace.  
Les élèves recevront une information générale sur toutes les orientations possibles au terme du 1<sup>er</sup> degré. Un document explicatif leur sera distribué.

Une brochure concernant l'organisation du 2<sup>e</sup> degré au Collège et les options qui y sont proposées sera disponible sur le site de l'école (<https://www.collegesaint-hubert.be/pages/pdf/carnet34.pdf>) et envoyée sur **Smartschool** à l'onglet **options**

### **Mardi 10 mars 2020, 17h00 à 19h00**

Soirée « **carrefours d'options** ». Les parents et les élèves sont invités dès **17h00**, et auront l'occasion de participer à 4 carrefours de 15 minutes chacun. Dans ces carrefours, les professeurs d'options feront une présentation de leur cours (en ce compris les questions-réponses), présentation qu'ils réaliseront à quatre reprises.

Ensuite à **18h15**, tout le monde est convié à une présentation générale du degré par le directeur et la coordinatrice de degré.

### **Mardi 17 mars 2020**

Remise par les élèves de leur « **projet de choix** ».

### **Vendredi 3 avril 2020**

Communication, via le bulletin, de l'avis du Conseil de guidance sur l'orientation choisie.

### **Fin mai 2020**

Remise du « **choix définitif** », qui tiendra compte de l'avis du Conseil de guidance émis dans le bulletin de Pâques.

R. ABID  
Coordinatrice du 2<sup>e</sup> degré

## **TABLE DES MATIERES**

1.	<b>INTRODUCTION</b>	p. 4
2.	<b>CHOIX DES OPTIONS</b>	p. 4
3.	<b>PERSPECTIVES POUR LE TROISIEME DEGRE</b>	p. 5
4.	<b>ANGLAIS</b>	p. 6
5.	<b>SCIENCES</b>	p. 7 et 8
6.	<b>ART</b>	p. 9
7.	<b>GREC</b>	p. 10 et 11
8.	<b>LATIN</b>	p. 12
9.	<b>SCIENCES ECONOMIQUES</b>	p. 13

## 1. INTRODUCTION

Le Collège Saint-Hubert, propose, au deuxième degré, des options de **transition** qui relèvent de l'**ENSEIGNEMENT GENERAL**.

L'élève choisit des options qu'il devra maintenir pendant deux ans. En effet, seul un effort persévérant va permettre au modèle choisi de livrer toute sa richesse. **Des changements ne pourront donc être effectués qu'à l'entrée de la cinquième année.**

## 2. CHOIX DES OPTIONS

L'horaire d'un élève comporte, en troisième et quatrième, 31 ou 33 heures de cours réparties comme suit :

- 25 heures de formation commune obligatoire comprenant :

- 2h d'éducation physique
- 2h de religion
- 2h de géographie
- 2h d'histoire
- 5h de français
- 5h de mathématique
- 4h de néerlandais
- 3h de sciences

- **deux** options à choisir parmi :

- 4h d'anglais
- 4h d'art
- 4h de grec
- 4h de latin
- 4h de sciences économiques
- 5h de sciences (dans ce cas, les élèves sont dispensés du cours de formation commune).

Le choix des **Sciences économiques** s'accompagne **obligatoirement** de l'option **anglais**.

### 3. PERSPECTIVES POUR LE TROISIEME DEGRE

L'horaire d'un élève comporte entre 30 et 34 heures de cours.

- Pour les élèves qui opéreraient ce double choix :

- art + grec

Il ne sera possible, en cinquième, de garder **une** des options, mais pas les deux.

- Un élève qui n'a pas choisi d'anglais en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ne pourra pas suivre ce cours en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> sauf s'il peut faire preuve de prérequis suffisants; une évaluation est alors prévue en fin de 4<sup>e</sup>.

- Un élève ayant anglais 4h en 4<sup>e</sup> peut maintenir ces 4h d'anglais en 5<sup>e</sup> **ou pas**.

(Sans oublier que l'option **sciences économiques est obligatoirement accompagnée de l'anglais**)

- En mathématique, sciences et histoire, le choix se diversifie en 5<sup>e</sup> :

- mathématique : 4h – 6h ou 6h + 2h de renforcement

- pour les sciences : 3h ou 6h

- pour l'histoire : 2h ou 4h

PS : Pour des informations plus détaillées, le carnet du 3<sup>ème</sup> degré est aussi disponible sur le site du Collège.



## 5. SCIENCES DE DEUXIEME NIVEAU (5H/SEM)



### INTRODUCTION

« La vie quotidienne dans la société du 21<sup>e</sup> siècle est à ce point influencée par les sciences et les techniques que tout citoyen, quel que soit son niveau social, doit pouvoir accéder à des savoirs scientifiques actualisés et être capable de raisonnements adéquats.

La confrontation au réel par des pratiques expérimentales est une caractéristique fondamentale des sciences. En matière d'apprentissage, cela doit se traduire, chaque fois que c'est possible, par une référence à des expérimentations et du travail sur le terrain. Outre des savoirs, on définit aussi des attitudes et des compétences, liées à la pratique scientifique, dont on ne retiendra ici que celles qui sont indispensables à tout citoyen ».

### A. ATTITUDES ET COMPETENCES COMMUNES A LA BIOLOGIE, LA CHIMIE ET LA PHYSIQUE

Les compétences particulières aux sciences relèvent de l'observation du monde et de son analyse ; elles influencent directement la manière d'apprendre, d'utiliser la connaissance et d'agir.

**L'enseignement** doit faire comprendre que la biologie, la chimie et la physique :

- sont des sciences qui requièrent la mise en place de démarches expérimentales et rationnelles ;
- font continuellement appel à des modèles, **modèles avec leurs limites**, qui permettent de décrire une réalité souvent complexe ;
- confrontent sans cesse les représentations spontanées à des modèles établis ;
- sont des sciences « **au quotidien** » qui doivent être au service des personnes en éclairant les questions nouvelles qu'elles se posent au sujet de leur bien-être, de leur environnement et de leur santé ;
- sont nées et se développent dans des contextes culturels, socio-économiques et techniques précis ;
- sont, donc, **propices à une réflexion d'ordre éthique.**

### B. ATTITUDES INDISPENSABLES A TOUT CITOYEN :

**L'honnêteté intellectuelle** impose, par exemple, de rapporter ce que l'on observe et non ce que l'on pense devoir observer, de reconnaître les limitations du travail entrepris, ...

**L'équilibre entre ouverture d'esprit et scepticisme** suppose, entre autres, d'être ouvert aux idées nouvelles et inhabituelles mais de suspendre son jugement s'il n'existe pas de données plausibles ou d'arguments logiques à l'appui de ces idées, ...

**La curiosité** conduit à s'étonner, à se poser des questions sur les phénomènes qui nous entourent et à y chercher des réponses. **Le souci d'inscrire son travail dans celui d'une équipe.**

### **COMPETENCES SCIENTIFIQUES A MAITRISER**

1. S'approprier des concepts fondamentaux, des modèles ou des principes.
2. Conduire une recherche et utiliser des modèles.
3. Utiliser des procédures expérimentales.
4. Bâtir un raisonnement.
5. Utiliser des procédures de communication.
6. Résoudre des applications concrètes.
7. Utiliser des outils mathématiques et informatiques adéquats.
8. Utiliser des savoirs scientifiques pour enrichir des représentations interdisciplinaires.
9. Etablir des liens entre des démarches et notions vues en sciences et vues ailleurs.





## 6. ARTS (4H/SEM)



Au deuxième degré, le programme Arts d'expression vise **spécialement à faire une approche polyvalente des différents langages** :

**Le langage plastique , le langage musical et le langage verbal.**

Les bases de ces différents langages seront abordées à partir des contenus définis pour chacune des approches. Toutefois, il nous faut rester souple, le respect des initiatives, les possibilités concrètes, les équipements , le rythme de progression d'un groupe d'élèves doivent être pris en compte.



**Les différentes possibilités de découvertes restent vastes à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école.**

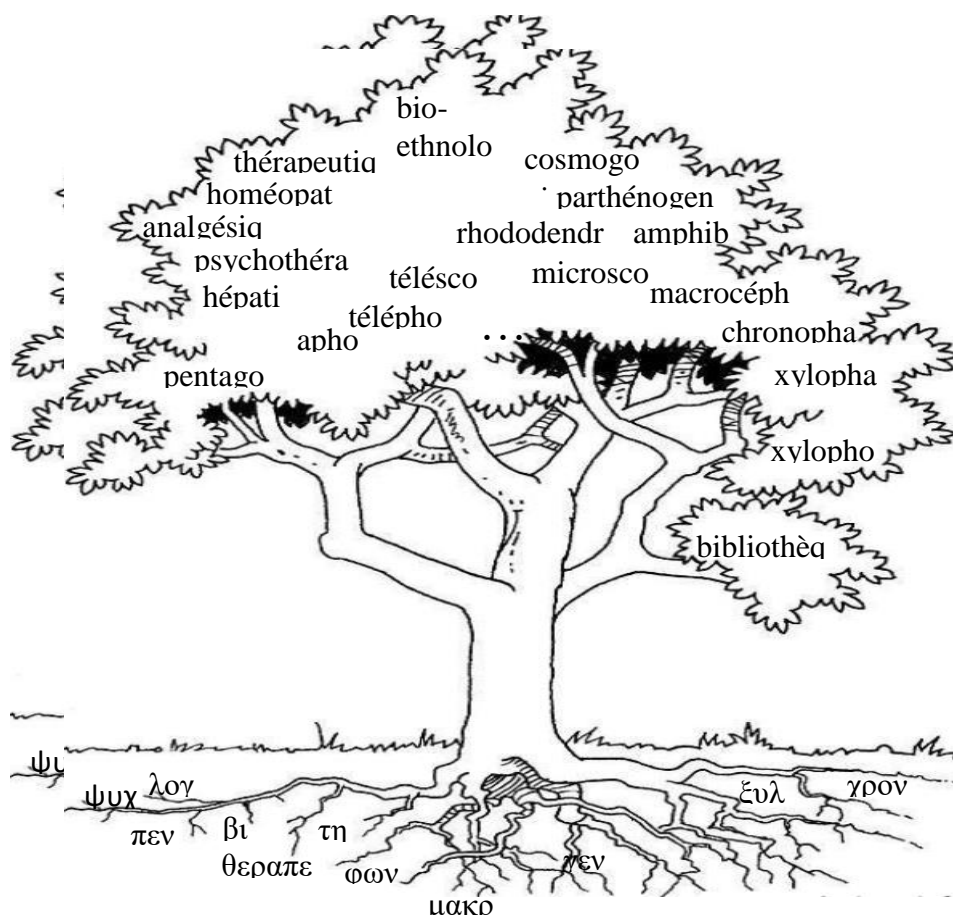
**5 grands objectifs:**

**faire, regarder, s'exprimer, connaître et apprécier**

Le programme visera à développer les sens, l'esprit et le sentiment.

Les différents modes d'expression recourent à autant de langages qui représentent chacun leur technicité. Il s'agit de les aborder en une démarche rigoureuse et systématique tout en évitant deux excès contraires : la superficialité du simple amateur comme la spécialisation outrancière de l'artiste prématuré. Une perspective fondamentale anime cette démarche : permettre à chacun et au groupe, dans la mesure des possibilités et quel que soient les dons et les niveaux de départ, de découvrir, d'explorer, de mettre en œuvre ses propres capacités de création, d'expression, de communication et de formation du sens esthétique .

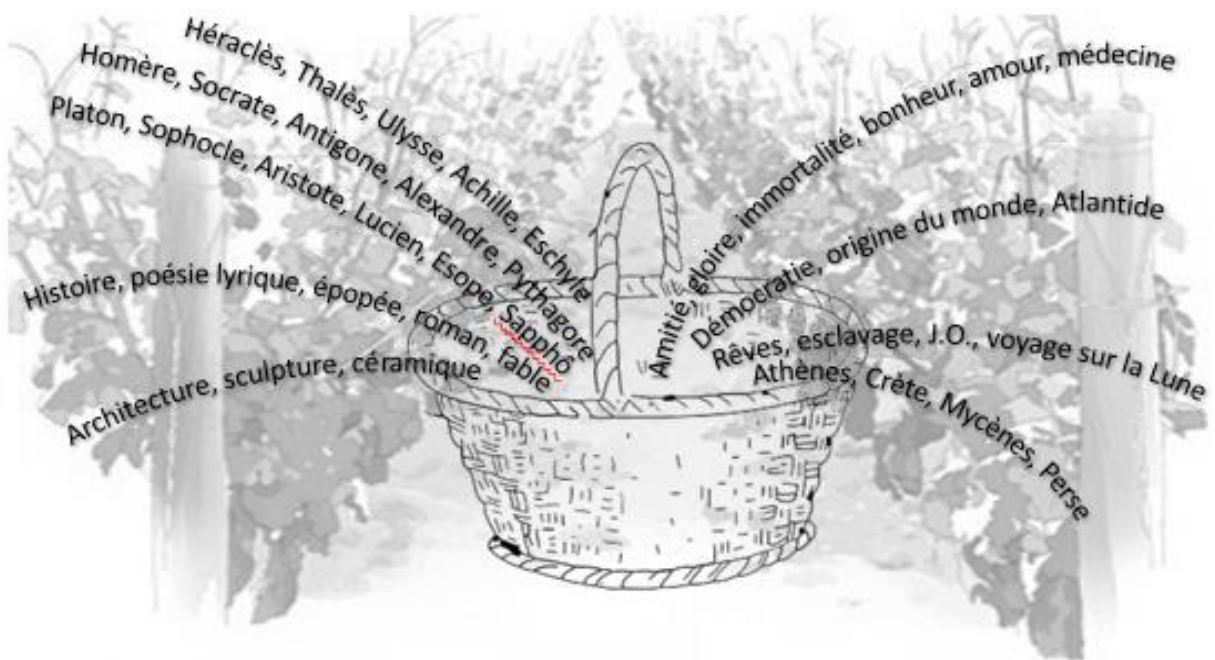
## 7. GREC (4H/SEM) : POURQUOI ? POUR QUOI ?



Le grec ancien est à l'origine de nombreux mots français du langage courant mais plus encore du langage scientifique et technique. Dès le XVI<sup>ème</sup> siècle et jusqu'à aujourd'hui, le grec constitue, pour un grand nombre de langues indo-européennes (français, anglais, italien, espagnol...) un réservoir de racines pour la formation de mots en particulier en médecine, en physique, en chimie, en botanique, etc. L'apprentissage de la langue grecque (vocabulaire et grammaire) permet une meilleure orthographe, une meilleure compréhension des mots et des structures dans la langue maternelle ; il aide également dans l'apprentissage de langues étrangères.

Les langues anciennes aident au développement des compétences intellectuelles et à l'acquisition de méthodes de travail.





Le cours permet d'aborder des genres littéraires, des auteurs, des thématiques très différents qui invitent à l'ouverture et à une meilleure connaissance de la littérature et de la culture grecques dont nous sommes les héritiers.



Lire les textes grecs pour mieux s'interroger sur notre civilisation, sur notre vie, sur nos valeurs et nos choix. C'est dans cette perspective que le grec est et reste vivant ! Il donne des clefs pour la littérature, l'art, la pensée contemporains.

## 8. LATIN (4H/SEM)



### Objectifs

L'enseignement du latin contribue à la formation de l'élève par son apport culturel, scientifique, linguistique et pédagogique.

- a. L'étude de la civilisation antique dans son originalité et dans sa dimension de source de notre pensée occidentale et chrétienne est un des moyens les plus indiqués pour prendre conscience de notre héritage culturel.
- b. La pratique de la version amène l'élève à affiner son intelligence et à parfaire son expression.
- c. L'étude des différences et des ressemblances entre les mots latins et français qui en dérivent favorise la maîtrise profonde de ces derniers au niveau de la compréhension et de l'orthographe. La comparaison entre les structures de phrases est également fructueuse.

### Programme

- a. La traduction dans le souci de parvenir à exprimer en français le contenu et les mises en valeur stylistiques des textes latins.
- b. Approche de l'histoire romaine à travers ce qu'en disent les auteurs eux-mêmes. La référence aux textes est privilégiée par rapport à toute autre démarche. Ces textes sont des récits dont, en plus de la traduction, on relèvera la cohérence pour l'analyse littéraire. On traitera également des institutions de la vie publique et privée des Romains ainsi que des peuples qu'ils ont contactés (Gaulois, Etrusques, Carthaginois, ...).
- c. Révision, développement et approfondissement du vocabulaire et des données grammaticales de base acquis précédemment.

### Evolution au 3<sup>e</sup> degré

Avec une maturité suffisante, les élèves pourront aborder les plus grands maîtres de la pensée et de la poésie antique, les analyser et les critiquer avec toute la sécurité que permet le recul dans le temps et ils trouveront ainsi la continuité de la pensée humaine.

## 9. SCIENCES ECONOMIQUES (4H/SEM)



### Objectifs

Les objectifs généraux reposent sur trois axes fondamentaux :

- l'acquisition de connaissances ou **savoir**,
- l'acquisition de capacités reposant sur l'utilisation des connaissances et l'exploitation des acquis antérieurs ou **savoir-faire**,
- l'acquisition de comportements entraînant des aptitudes spécifiques face aux problèmes rencontrés ou **savoir-être, savoir-devenir**.

### PROGRAMME

**En 3<sup>e</sup>** : les objectifs spécifiques du cours sont :

- Sensibiliser l'élève aux éléments de base de l'économie nécessaires pour analyser, durant sa formation scolaire et sa vie active, les faits économiques rencontrés au quotidien.
- Faire découvrir les caractéristiques du problème économique rencontré par les hommes et les façons d'y répondre.
- Faire acquérir par l'élève un vocabulaire de base pour mieux comprendre son environnement social, juridique et économique et s'y situer.
- Contribuer à la formation du citoyen, du consommateur, notamment en analysant son comportement en tant qu'agent consommateur face à la consommation, à la publicité, au crédit et à l'épargne.
- Faire prendre conscience au travers du schéma achat-vente, des activités de base d'une entreprise commerciale et initier aux premiers rudiments de la comptabilité.

**En 4<sup>e</sup>** : les objectifs spécifiques du cours sont :

- Faire prendre conscience que l'entreprise est un système ouvert composé d'un ensemble d'éléments en interaction tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système.
- Faire découvrir le monde des entreprises, leurs raisons d'être, leurs formes, leurs contraintes juridiques, économiques, sociales, comptables, financières afin de mieux appréhender la réalité de l'environnement économique dans lequel les entreprises se situent et avec lequel le jeune sera un jour confronté.
- Organiser l'information de la réalité « entreprise » pour dégager les principes permettant de comprendre les comportements en identifiant et en expliquant les mécanismes qui se cachent derrière chaque opération courante de l'entreprise.
- Faire découvrir le monde judiciaire, le fonctionnement des cours et des tribunaux, la notion de responsabilité civile et pénale, ainsi que les grands acteurs du droit social belge, afin de mieux appréhender la réalité de l'environnement judiciaire.

## Conclusion

L'enseignement général a pour objectif de préparer les jeunes aux études supérieures ; il se veut un tremplin vers des études et non une formation à l'exercice d'une profession. Il n'est d'ailleurs pas rare d'exercer un métier qui n'est pas en lien direct avec les options choisies en secondaire ; le choix d'options ne détermine donc pas la profession future de l'élève.

Le choix d'options tiendra compte des goûts et des compétences de l'élève et sera guidé par le souci de contribuer, avec les cours de base, à une formation qui lui convient particulièrement à lui, tel qu'il est aujourd'hui. Les options doivent avant tout permettre de développer au mieux les possibilités et capacités actuelles d'un adolescent, qui peut encore changer, afin de se préparer au mieux à découvrir plus tard les études et la profession qui lui conviendront.

En effet, plus que des savoirs spécifiques, ce seront une méthode de travail, un esprit critique, des compétences d'analyse, de réflexion, de compréhension, de raisonnement logique, de sens de la nuance ainsi que la capacité d'apprendre par soi-même et l'ouverture au monde qui permettront à l'élève d'aborder correctement ses études supérieures et son avenir professionnel. En résumé, dans l'enseignement général, les options ne doivent pas conduire l'élève à se spécialiser dans tel ou tel domaine, mais lui permettre de développer des compétences transversales dans un cadre qui lui convient.